L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN. 17 OCTOBRE.

FEUILLETON.

FROMONT JEUNE

—ET—

RISLER AINE.

PAR ALPHONSE DAUDET.

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

LIVRE DEUXIÈME.

Suite.

"Ils vont être mouillés.... L'enfant sera-t-il rentré avant l'averse?" Et aux changements de saisons, que le soleil de mars inondât les trottoirs ruisselants ou que la neige de décembre les couvrît de ses bourrelets blancs et de ses plaques noires, l'apparition d'un vêtement nouveau sur un de leurs amis faisait penser aux deux recluses: "C'est l'été," ou bien "Voici l'hiver."

Or, ce jour là était la fin d'un jour de mai, une de ces soirées lumineuses et douces, où la vie des maisons se répand dehors par les croisées ouvertes. Désirée et sa mère activaient leurs aiguilles et leurs doigts, épuisant le jour qui tombait jusqu'à son dernier rayon, avant d'allumer la lampe. On entendait des cris d'enfants jouant dans les cours, des pianos assourdis, et la voix de quelque petit marchand du trottoir traînant sa charrette à moitié vide. On sentait du printemps dans l'air, un vague parfum de jacinthe et de lilas.

La maman Delobelle venait de poser son ouvrage, et avant de fermer la croisée, les coudes appuyés à la rampe, écoutait toutes ces rumeurs d'une grande ville laborieuse, heureuse de circuler dans les rues, sa journée finie. De temps en temps, sans se retourner, elle parlait à sa fille:

—Tiens! voilà M. Sigismond. Comme il sort de bonne heure, ce soir, de la fabrique...... C'est peut-être l'effet des jours qui rallongent, mais il me semble qu'il n'est pas encore sept heures...... Avec qui est-il donc le vieux caissier?..... Que c'est drôle!...... On dirait...... Mais oui...... On dirait M. Frantz...... Ce n'est pas possible pourtant.... M. Frantz est bien loin d'ici, en ce moment; et puis il n'avait pas de barbe...... C'est égal! Ça lui ressemble beaucoup...... Regarde donc, fillette.

Mais fillette ne quitte pas son fauteuil; elle ne bouge même pas. Les yeux perdus, l'aiguille en l'air immobilisée dans son joli geste d'activité, elle est partie pour le pays bleu, cette contrée merveilleuse où l'on va librement, sans souci d'aucune infirmité. Ce nom de Frantz, prononcé machinalement par sa mère, au hasard d'une ressemblance, c'est pour elle tout un passé d'illusions, de chaudes espérances, passagères comme la rougeur qui lui montait aux joues, quand le soir, en rentrant, il venait causer un moment avec elle. Comme tout cela est loin déjà! Dire qu'il habitait la petite chambre à côté, qu'on entendait son pas dans l'escalier, et sa table qu'il traînait près de la fenêtre pour dessiner. Quelle chagrin et quelle douceur elle avait à écouter parler de Sidonie, assis à ses pieds sur la chaise basse, pendant qu'elle montait ses mouches et ses oiseaux.

Tout en travaillant, elle l'encourageait, le consolait, car Sidonie avait causé bien des petits chagrins à ce pauvre Frantz avant de lui en faire un grand. Le son de sa voix quand il parlait de l'autre, l'éclat de ses yeux en y pensant, la charmaient malgré tout, si bien que quand il était parti désespéré, il avait laissé derrière lui un amour plus grand encore que celui qu'il emportait, un amour que la chambre toujours pareille, la vie sédentaire et immobile garderaient intact avec tout son parfum amer, tandis que le sien au ciel ouvert des grandes routes se dissiperait, s'évaporait peu à peu.

....Le jour baisse tout à fait. Une immense tristesse envahit la pauvre fille, avec l'ombre de ce soir si doux. La lueur du passé diminue pour elle comme le filet du jour dans l'embrasure étroite de la fenêtre où la mère est restée accoudée.

Tout à coup la porte s'ouvre.... Quelqu'un est là, qu'on ne distingue pas bien ....Qui cela peut-il être? Les dames Delobelle ne reçoivent jamais de visites. La mère, qui s'est retournée, à abord cru qu'on venait de leur magasin chercher l'ouvrage de la semaine.

—Mon mari vient d'aller chez vous, monsieur.... Nous n'avons plus rien ici. M. Delobelle a tout reporté.

L'homme s'avance sans répondre, et à mesure qu'il approche de la fenêtre, sa silhouette se dessine. C'est un grand gars solide, bronzé, la barbe épaisse et blonde, la voix forte, l'accent un peu lourd.

—Ah ça, maman Delobelle, vous ne me reconnaissez donc pas?

—Oh! moi, monsieur Frantz, je vous ai reconnu tout de suite, dit Désirée bien tranquillement, d'un ton froid et posé.

—Miséricorde! c'est M. Frantz.

Vite, vite, la maman Delobelle court à la lampe, allume, ferme la croisée.

—Comment! c'est vous, mon ami Frantz.... De quel air tranquille, elle dit ça, cette petite.... je vous ai bien reconnu.... Ah! le petit glaçon.... Elle sera toujours la même.

Un vrai petit glaçon, en effet. Elle est pâle, pâle; et dans la main de Frantz, sa main est toute blanche, toute froide.

Il la trouve embellie, encore plus affinée. Elle le trouve superbe comme toujours, avec une expression de lassitude et de tristesse au fond des yeux, qui le rend plus homme qu'au départ.

Sa lassitude vient de ce voyage précipité, entrepris au reçu de la terrible lettre de Sigismond. Aiguillonné par ce mot de déshonneur, il est parti sur-le-champ sans attendre son congé, risquant sa fortune et sa place; et de paquebots en chemins de fer, il ne s'est arrêté qu'à Paris. Il y a de quoi être las, surtout quand on a voyagé avec la hâte d'arriver, et que la pensée impatiente s'est agitée tout le temps faisant dix fois le chemin dans des doutes, des terreurs, des perplexités continuelles.

Sa tristesse date de plus loin. Elle date du jour où celle qu'il aimait a refusé de l'épouser pour devenir, six mois après, la femme de son frère; deux coups terribles l'un après l'autre, et le second encore plus douloureux que le premier. Il est vrai qu'avant de faire ce mariage Risler aîné lui a écrit pour lui demander la permission d'être heureux, et cela dans des termes si touchants, si tendres, que la violence du coup porté en a été un peu atténuée; puis, à la fin, le dépaysement, le travail, les longues courses sont venus à bout de son chagrin. Il ne lui en est resté qu'un grand fond de mélancolie. A moins cependant que cette haine, cette colère qu'il ressent en ce moment contre la femme qui déshonore son frère, ne soit encore quelque chose de son ancien amour.

Mais non! Frantz Risler ne pense qu'à venger l'honneur des Risler. Ce n'est pas en amant, c'est en justicier qu'il arrive; et Sidonie n'a qu'à bien se tenir.

Tout d'abord, en descendant de wagon, le justicier était allé droit à la fabrique, comptant sur la surprise, l'imprévu de son arrivée pour lui révéler ce qui se passait, d'un coup d'œil.

Malheureusement, il n'avait trouvé personne.

Les persiennes du petit hôtel au fond du jardin étaient fermées depuis quinze jours.

Le père Achille lui apprit que ces dames habitaient leurs campagnes respectives, où les associés allaient les rejoindre tous les soirs.

Fromont jeune avait quitté les magasins de très bonne heure; Risler aîné venait de partir.

Frantz se décida à parler au vieux Sigismond. Mais c'était samedi, soir de paye, et il dut attendre que la longue file d'ouvriers qui commençait à la loge d'Achille pour finir au grillage du caissier, se fût peu à peu écoulée.

Quoique impatient et bien triste, ce brave garçon qui avait eu depuis l'enfance la vie des ouvriers de Paris, éprouvait du plaisir à se retrouver au milieu de cette animation, de ces mœurs si spéciales. Il y avait sur tous ces visages honnêtes ou vicieux le contentement de la semaine finie. On sentait que le dimanche commençait pour eux le samedi soir, à sept heures, devant la petite lampe du caissier.

Il faut avoir vécu parmi les commerçants pour connaître tout le charme de ce repos d'un jour et sa solennité. Beaucoup de ces pauvres gens enchaînés à des labeurs malsains attendent ce dimanche béni, comme une bouffée d'air respirable, nécessaire à leur santé et à leur vie. Aussi quel épanouissement, quel besoin de gaieté bruyante! Il semble que l'oppression du travail de la semaine se dissipe en même temps que la vapeur des machines qui s'échappe en sifflant et en fumant au-dessus des ruisseaux.

Tous les ouvriers s'éloignaient du grillage, en comptant l'argent éclatant dans leurs mains noires. C'étaient des déceptions, des murmures, des réclamations, des heures manquées, de l'argent pris à l'avance; et dans le tintement des gros sous on entendait la voix de Sigismond calme et impitoyable défendant les intérêts des patrons jusqu'à la férocité.

Frantz connaissait tous les drames de la paye, les fausses intonations et les vraies. Il savait que l'un réclamait pour la famille, pour payer le boulanger, le pharmacien, des mois d'école. L'autre pour le cabaret, et pis encore. Les ombres tristes, accablées, passant et repassant devant le portail de la fabrique, jetant de longs regards au fond des cours, il savait ce qu'elles attendaient, qu'elles guettaient toutes un père ou un mari pour le ramener bien vite au logis d'une voix grondeuse et persuasive.

Oh! les enfants nu-pieds, les tout petits enveloppés de vieux châles, les femmes sordides, dont les visages noyés de larmes arrivent à la blancheur de linge des bonnets qui les entourent.

Oh! le vice ambusqué, rôdant autour de la paye, les bouges qui s'allument au fond des rues noires, les vitres troubles des cabarets où les mille poisons de l'alcool étalent leurs couleurs fausses.

Frantz connaissait toutes ces misères; mais jamais elles ne lui avaient paru si lugubres, si poignantes que ce soir-là.

La paye était finie. Sigismond sortait de son bureau.

Les deux amis se reconnurent, s'embrassèrent; et, dans le silence de la fabrique en arrêt pour vingt-quatre heures, muette de tous ses bâtiments vides, le caissier expliqua à Frantz l'état des choses. Il lui raconta la conduite de Sidonie, les dépenses folles, l'honneur du ménage détruit à jamais. Les Risler venaient d'acheter une campagne à Asnières, l'ancienne maison d'une actrice, et s'y étaient installés d'une façon somptueuse. Ils avaient chevaux, voitures, un luxe, un train de vie! Ce qui inquiétait surtout le brave Sigismond, c'était la retenue de Fromont jeune. Depuis quelque temps, il ne prenait presque plus d'argent à la caisse, et pourtant Sidonie dépensait plus que jamais.

—*Chai bas gonfianse!*... disait le malheureux caissier en remuant la tête.... *chai bas gonfianse*....

Puis, baissant la voix, il ajoutait:

—Mais ton frère, mon petit Frantz, ton frère?.... Qui nous l'expliquera? Il s'en va dans tout cela les yeux en l'air, les mains dans les poches, l'idée à sa fameuse invention qui malheureusement ne sort pas vite.... Tiens! veux-tu que je te dise?.... C'est un coquin ou c'est une bête.

Tout en parlant ils se promenaient de long en large dans le petit jardin, s'arrêtaient, reprenaient leur marche. Frantz croyait vivre dans un mauvais rêve. La rapidité du voyage, ce changement brusque de lieu et de climat, le flot de paroles de Sigismond qui n'arrêtait pas, l'idée nouvelle qu'il fallait se faire de Risler et de Sidonie qu'il avait tant aimée, toutes ces choses l'étourdissaient, le rendaient comme fou.

Il était tard. La nuit venait. Sigismond lui proposa de l'emmener coucher à Montrouge; il refusa, prétextant la fatigue, et resté seul dans le Marais, à cette heure douteuse et triste du jour qui finit et du gaz qu'on n'a pas encore allumé, il alla machinalement vers son ancien logis de la rue de Braque.

A la porte de l'allée, un écriteau était pendu: *Chambre de garçon à louer.*

C'était justement la chambre où il avait vécu si longtemps avec son frère. Il reconnut la carte géographique piquée au mur par quatre épingles, la fenêtre du palier et la petite plaque des dames Delobelle: *Oiseaux-mouches pour modes.*

La porte de ces dames était entr'ouverte; il n'eut qu'à la pousser pour entrer.

Certainement il n'y avait pas pour lui, dans tout Paris un abri plus sûr, un coin mieux fait pour accueillir et calmer son âme troublée que cet intérieur laborieux et immuable. Dans l'agitation actuelle de sa vie déroutée, c'était comme le port aux eaux tranquilles et profondes, le quai plein de soleil et de paix, où les femmes travaillent en attendant les maris et les pères, pendant qu'au dehors le vent gronde, la mer bouillonne. C'était surtout, sans qu'il s'en rendit bien compte, un enlacement de sûres affections, et ce doux miracle de tendresse qui nous rend précieux, même quand nous n'aimons pas, l'amour que l'on ressent pour nous.

A continuer.

No LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un dindon ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, une caille, une perdrix ou un faisan, du premier jour d'avril au quinzième jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whippoorwill, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une hulotte ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruiront la récolte de fruits ou de grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 6.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention, à moins que ces oiseaux ne soient nuisibles à la récolte de fruits ou à celle de grains.

Sec. 7.—Décrètent de plus: Que la possession des animaux ou des oiseaux (excepté les apprivoisés) que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est par la présente, défendu de les tuer ou de les poursuivre, sera une preuve *prima facie* que les dits animaux ont été illégalement pris ou tués et que la possession en est illégale.

Sec. 8.—Décrètent de plus: Que toute personne qui exposera en vente un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est défendu de les prendre et de les tuer, sera pour chaque animal ou oiseau excepté les apprivoisés) exposé en vente, sera sujet à la pénalité imposée ci-après, à quiconque tue ou prend un animal ou un oiseau contrairement à la loi.

Sec. 9.—Décrètent de plus: Que le fait de prendre, tuer ou avoir en sa possession, en violation de la loi, des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger constituera une contravention séparée et distincte et devra être puni en conséquence. Deux ou plus de deux contraventions peuvent être mentionnées dans le même acte d'accusation et la personne accusée sera condamnée à une amende pour chaque contravention si elle en est reconnue coupable.

Sec. 10.—Décrètent de plus: Que personne ne devra, aux époques indiquées dans cette loi, tuer ou prendre, à l'aide de trappes, pièges ou autres moyens, les animaux ou les oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être moins de cinq piastres et plus de vingt-cinq piastres pour chaque animal ou oiseau pris ou tué—pourvu que rien de ce que décrète cette loi ne s'applique aux oiseaux ou au gibier de passage.

Sec. 11.—Décrètent de plus: Qu'il est, par la présente, défendu à toutes les compagnies de transport, à tous les bateaux à vapeur, chemins de fer ou autres entrepreneurs de transport, quelconques, de transporter, aux époques ici indiquées, un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 12.—Décrètent de plus: Que la moitié des amendes recouvrées pour violation de cette loi devra revenir aux délateurs; l'autre devra être remise au trésorier du bureau d'écoles de la paroisse où ces amendes auront été imposées et devra être employée au profit des écoles de la paroisse.

Sec. 13.—Décrètent de plus: Que quiconque, après avoir été reconnu coupable de violation de cette loi, n'acquittera pas la ou les pénalités qui y sont prescrites, devra être emprisonné, dans la prison de paroisse, durant dix jours au moins et trente jours au plus.

Sec. 14.—Décrètent de plus: Que tous les actes, toutes les violations de cette loi, appelés contraventions dans les susdites sections sont ici déclarés crimes contre l'Etat de la Louisiane, et il sera du devoir de tous les avocats de districts *pro tempore* de l'Etat, de poursuivre, devant une cour quelconque ayant juridiction compétente, tous les personnes qui enfreindront cette loi.

Sec. 15.—Décrètent de plus: Que cette loi devra être mise en vigueur à dater du 1er juin 1877, et toutes les lois ou parties de loi contraires sont rappelées.

(Signé) LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 13 avril 1877.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Hibernia Insurance Company

Bureau, No 37 rue du Camp.

JOHN HENDERSON, Président.
P. IRWIN, Vice-Président.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Primes.......................$128,033
Pertes payées...............73,298
Profits nets...................60,956

A une élection tenue Lundi, 7 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante:

Patrick Irwin,	John Henderson,
Thomas King,	John G. Ryan,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jas. A. Girdner,
William Hart,	Emile Gauche,
David Jackson,	John H. Hanna,

F. J. Gasquet.

A une réunion du Bureau de Direction, qui a eu lieu le 14 mai, JOHN HENDERSON, Président, P. IRWIN, Vice-Président, et THOS. F. BRAGG, Secrétaire, ont été réélus à l'unanimité.

La Direction a déclaré des profits nets de la Compagnie dans les douze derniers mois, 10 pour cent d'intérêt; aussi, 5 pour cent de dividende sur le capital payé, et 30 pour cent de dividende sur les primes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, 35 pour cent sur les primes.) Les dits intérêts et dividendes à être payés au crédit des actions.

Les intérêts et les dividendes sur les actions payées complètement payables au bureau de la Compagnie, à partir du 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 mai 1877. 16juin—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

PEREIRE, Danré, mercredi, 24 octobre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 31 octobre.

Prix du passage (en or) pour le Havre:
Première cabine (vin compris)...............$100
Deuxième — $65
Troisième — $35

Prix du passage (en or) pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris)........$90 à $100
Deuxième — $65
Troisième — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, Lettre H,
Nouvelle-Orléans.

4 mai

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool.
La seule ligne de steamers transatlantiques portant le "Drapeau Américain."

DEPARTS—De Philadelphie, tous les JEUDIS; de Liverpool, tous les MERCREDIS.

La ligne de steamers de l'Etoile Rouge, portant la malle de la Belgique et des Etats-Unis. Départs tous les quinze jours, alternativement, de Philadelphie et de New-York.

Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande Bretagne et de l'Europe—aller et retour.

Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agence générale, 307 Walnut Street, Philadelphia.

Agents à la Nouvelle-Orléans.
A. K. MILLER & CO.,
Au No 35 de la rue Carondelet.
EDWARD A. YORKE,
au coin des rues Carondelet et Gravier.

28 avril—2m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
JEUDI, 18 Oct. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine..........$50.
— Entrepont..........25.
— Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant, de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures et demie du matin; le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages ne feront tant que le Steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
Au No 20 de la rue de l'Union.

2sept—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

S'arrêtant, à Vicksburg à la Ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trinity, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROCKETT, Agent,
Au No 28 de la rue des Magasins.

25sept—3m

OPELOUSAS.
Paquebot régulier des Opelousas.
Départs tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.
Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la côte de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
BIG SUNFLOWER,
A. P. Trousdale, capitaine, J. B. Schmidt, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No 4 rue Tchoupitoulas.

7 sept—

Paquebot régulier des Opelousas.
Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.
Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la côte de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
BERTHA.
H. H. Broad, capitaine,
T. Johns, commis,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 81 rue Gravier. HITE & CARLIN, No 4 Tchoupitoulas. R. W. ADAMS, 31 Commercial Alley.

9 sept—

BAYOU SARA.
Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.
Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Baton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,
OUACHITA BELLE,
J. C. Liliano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.

Oct

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.
Voyage de retour Dimanche et Mercredi.
Le bon bateau à vapeur JOHN H. HANNA,
remplaçant le ST. JOHN,
J. P. McELROY, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.
Voyage de retour, tous les SAMEDIS, et MERCREDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
No de 33 rue Bienville.

29oct—

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.
HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine
M. H. LANDRY, Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.
Retour: Il partira de Donaldsonville, tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.
Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.
Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET,
105 rue Decatur, près St Louis.

16juillet—1an

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Henri Vignaud, ... aux Rédacteurs ... [illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier automne prochain comme ci-dessous—

De Brême		De la Nlle-Orléans
Hannover...	12 sept.	environ 31 oct.
Frankfurt...	10 oct.	" 11 nov.
Hannover...	14 nov.	" 16 déc.
Frankfurt...	19 déc.	" 20 jan.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De ... me, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nlle-Orléans;
Chambre.......$150 en or. Entrepont.......$36, en or
De la Nlle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême;
Chambres....$150 en or. Entrepont....$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$35 en or. Entrepont....$15 en
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.
Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nlle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.
Agents,
No 42 de la rue de l'Union.

19 juin

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 20 février 1877, Le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures 45 m. du soir pour la Nlle-Orléans. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à six heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

G. E. PAYNE, Surintendant.

24fév—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès.........7:55 A. M.	Exprès.........9:35 A. M.
Exprès.........5:00 P. M.	Exprès.........9:30 P. M.
Train d'agrément (Samedi seulement) 3:15 P. M.	Train d'agrément (lundi seulement) 9:20 A. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON, Surintendant.

21nov—

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express.......7:55 A. M.	Express.......9:35 A. M.
Express.......5:00 P. M.	Express.......9:30 P. M.
Coast Train (Saturday only)..........3:15 P. M.	Coast Train (Monday only)..........9:20 A. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St. Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent. 1erjuin

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

A partir du 1er juillet 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1...5:30 P M	Express No 2...10:20 A M
Express No 3...6:15 A M	Express No 4... 8:15 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN, Tennessee. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Milan, Tennessee, où les passagers qui se rendent à destination de St. Louis, peuvent y rentrer sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas à Du Quoin pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et Mccomb City partent de la Nlle-Orléans à 3h.30m P. M., le samedi, et à 7 h 30 m le dimanche. Ils arrivent à 9 h 15 m A M et à 9 h 50 P M, le dimanche, et à 9 h 20 m A M le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune, sous le City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent,
J. C. FROST, V. P. & G. M. 14 1y.

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.
Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from May 12th 1877, as follows:—

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...5:30 PM	Express No 2...10:20AM
Express No 3...6:15 AM	Express No 4... 8:15 PM

No 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN, Tennessee

And for ST-LOUIS a sleeper is attached at MILAN (Tenn), enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection at DuQuoin for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and Mccomb City.

Leaves New Orleans 3:30 PM Saturday, and 7:30 AM Sunday.

Arrives New Orleans at 9:50 PM Sunday, and 9:20 AM Monday.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
J. C. CLARKE, V. P. & G. M. ja'y 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui l'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDLEY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

17mai CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

REGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes,
Washington, 13 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées, ou fixées au dos.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

Etat de Situation

—DE LA—

BANQUE NATIONALE D'ETAT

A LA CLOTURE DES AFFAIRES.
Le 30 Juin 1877.

ACTIF.

Prêts à terme	$1,043,025 44	
Prêts sur demande	219,610 57	
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Autres Bons et valeurs	114,361 87	
Change domestique et étranger	518,270 68	
Immeubles	141,582 25	
Fonds d'amortissement cinq pour cent	2,250 00	
Monnaie de papier	376,013 00	
Espèces	37,212 38	
Chèques sur les autres banques	201,382 36	$1,017,683 84
		$2,109,990 45

PASSIF.

Capital actions	$500,000 00	
Fonds d'excédant	25,000 00	
Bénéfices indivis y compris le dividende de 4 pour cent	44,382 13	
Billets en circulation	45,000 00	
Dividendes impayés	5,037 98	
Dû aux déposants	$1,337,375 74	
Dû à des Banques et banquiers éloignés	144,694 60	$1,484,570 34
		$2,109,990 45

SAML. H. KENNEDY, Présid.
J. A. ... L. C. D. FUY, Caissier.

ASSURANCES.

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie	$188,068 51	
Primes maritimes	29,315 95	
Primes de rivières	81,924 35	
		$299,308 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		229,285 15
Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:		
Pertes d'incendie	$67,235 80	
Pertes maritimes	7,285 41	
Pertes de rivières	25,510 20	
	$100,121 21	
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	$51,8[illegible] 58	
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc.	11,766 72	
	$40,125 86	$140,297 07
Profits bruts		$87,978 0

Dont $56,587 25 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$68,648 38	
Prêts sur bons et sur hypothèques	55,942 32	
		24,591 70
Prêts remboursables sur demande	$74, 15	
Argent	63,846 71	
		$133,400 85
Bons de ville		72,055 00
Actions de banque et autres		73,415 63
Propriétés foncières		129,544 66
Primes en voie de collection et suspense account		33,415 94
Total de l'actif		$551,422 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19 jour de mai 1877.

W. R. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams,	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edward J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levi,
Simon Forcheimer,	Wm H. [illegible]ews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post,	John V. Moore,
Edward Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno E. King,	Henry M. Preston
	J. J. Irby.

22 mai—

Onzième état annuel
—DU—

Factors' and Traders' Insurance Company,

37..........Rue Carondelet..........37

Nlle-Orléans, 17 mai 1877.

Les directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:		
Sur risques d'incendie	$329,549 60	
Sur risques de rivières	200,950 22	
Sur risques de mer	27,223 21	67,767 19
En moins:		
Primes non expirées, 1877	89,330 00	
Primes remboursées	9,487 27	98,815 2
Montant net des primes		$463,951 95
Pertes payées, savoir:		
Sur risques d'incendie	$100,227 27	
" de rivières	104,669	
" de mer	34,706 97	[illegible],675 73
Réassurance	21,194 03	
Réfaction (rebate)	11,746 72	
Taxes et licences "à l'Etat et de la ville	23,122 70	
Bureau d'assureurs de la Nlle-Orléans	8,823 60	
Dépenses générales brutes	39,549 44	256,412 27
Balance		$112,539 65
En plus—intérêts, escompte et épargnes reçus		88,603 30
		$201,142 95
En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 5 pour cent, et second intérêt, 5 pour cent, dû actuellement		100,000 00
Bénéfice net		$101,142 95
Réserve pour couvrir les pertes		23,000 00
Balance partagée sur le montant net des primes, 1876-77		$78,142 95

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$319,032 46
Comptes en voie de recouvrement	21,114 11
Effets à recevoir, en garanties	465,537 50
Effets à recevoir pour primes	26,013 79
Actions de banques et autres actions	203,528 16
Bons de ville, d'Etat et autres bons	148,122 28
Bons du Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	77,010 21
Total	$1,252,908 66

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 19 mai 1877.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, UN SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, ce qui fait dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000) et un dividende, au comptant, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participantes ($389,558 97) pour l'année expirée le 30 avril 1877.

ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble.	T. Lytt. Lyon,
John Caffe,	Samuel H. Boyd,
Richard Milliken,	Joseph McElroy,
J. I. Warren,	W. J. Behan,
R. T. Buckner,	S. F. Eshleman,
Sam'l Friedlander,	Wm. C. Black,
A. A. Yates,	Charles Chaffe,
John I. Adams,	L. C. Jurey,
Isaac Scherck,	Wm. Hartwell,
R. M. Walmsley,	C. J. Leeds,
A. H. May,	A. T. Janin,
S. H. Snowden,	Jos. Rowling,
A. M. Bickham.	22 mai—1mois.

ETAT DE SITUATION

DE LA

Banque des Citoyens de la Louisiane,

CAPITAL ACTIF,

A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$914,797 14	
Propriétés foncières (valeur actuelle)	347,977 44	
Dette suspendue (valeur actuelle)	155,916 64	
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 à 60 c.)	120,000 00	
Autres bons et actions	41,434 94	
Département des actions hypothécaires	776,280 18	
Change étranger et change américain	$227,242 73	
Monnaie courante et espèces	306,841 41	
		1,124,084 14
		$3,480,130 [illegible]

PASSIF

Dû aux déposants	$1,541,239 33	
Dû à des banques et à des banquiers	131,255 13	
Dividendes non payés	914 08	
		1,822,406 8[illegible]
Profits et pertes	$156,691 64	
Capital	1,500,000 00	
		$1,656,691 94
		$3,480,13[illegible]

...tév— JAS. J. TARLETON, Caissier.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque N de l'Etat, au No 52 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. B. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Cyrus Bussey,	E. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. B. Hecd,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. E. Lyman,
Chas Chaffe,	E. O. Palmer.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

HENRY T. DUFOUR.
... [illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14, de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 27 septembre 1876.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expiré le 31 août 1876.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie	$111,853 00	
Reçu pour primes de rivière	97,329 25	
Reçu pour primes de mer	12,804 63	
Primes non expirées le 31 août 1875	42,620 00	
		$226,187
A déduire:		
Primes non expirées le 31 août 1876	60,000 00	
Primes remboursées	3,871 23	
		63,871 38
Montant net des primes		$162,386 [illegible]
En moins:		
Pertes par le feu	$22,122 27	
Pertes sur les rivières	25,540 08	
Pertes sur mer	2,525 72	
Pertes non encore réglées	5,000 00	
		$55,[illegible] 88
Réassurances	16,596 90	
Réfaction (rebate) de 15 pour cent	3,379 56	
Taxes et licences	6,000 25	
Dépenses du bureau du Board des Assureurs	30,187 25	
Profits et Pertes	5,462 77	
	86,625 83	
En moins—l'intérêt	24,969 29	$61,656 54	$97,154 70
Bénéfice net		$65,131 27

ACTIF.

Billets à recevoir pour primes et prêts sur garantie	$45,366 87
En caisse	14,377 05
Primes en voie de recouvrement	13,568 20
Placé en actions de banques, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc. $73,203 79	
En moins—la baisse des valeurs 15,000 00	58,208 79
Propriétés foncières	5,000 00
Billets par actions	131,808 58
Total	$268,119 19

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans,

né, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1876.

GAB GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion annuelle courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2 1/2 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 23 octobre 1876.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $12,[illegible] pour le casuel.

DIRECTEURS.

A. J. Aikens,	G. F. Harrison,
S. B. Autey,	David Hedden,
Hugh Allison,	M. Johnson,
Isaac Bloom,	Robert L. Moore,
J. A. Braselman,	H. J. Mullan,
W. T. Blakemore,	John Myers,
E. B. Briggs,	Edward Nalle,
Sam'l Boyd,	M. Pfeifer,
C. H. C. Brown,	Edward C. Payne,
John D. Dobb,	Geo. W. Sentell,
J. E. Campbell,	W. B. Thompson,
W. L. Cushing,	Frederick Wing,
Temple S. Coons,	C. W. Wood,
Benjamin Gerson,	T. S. Waterman,
P. G. Gilbert,	Lloyd R. Coleman,
	J. Davidson Hill,

1er octobre—1m

The People's Insurance Company of New Orleans.

(La compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nlle-Orléans.)

BUREAUX No. 10, RUE CARONDELET.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1877.

Sur risques de d'incendie	$32,785 10	
Sur risques de rivières	4,238 97	
Sur risques de mer	5,168 00	
Total des primes		$45,193 07
En moins—Primes remboursées		667 18
		$47,525 89
Profits et pertes		18,123 78
		$65,649 67
En moins—Primes non expirées		10,090 34
Montant net des Primes reçues		$ 55,559 33
Pertes etc., payées dans la même période:		
Sur risques d'incendie	$20,420 65	
Sur risques de rivières	1,002 71	
Sur risques de mer	1,326 27	
Réfaction (rebate)	7,141 05	
Réassurances	2,413 22	
Taxes	2,926 63	
Loyer	1,150 00	
Impressions, annonces, etc.	672 90	
Bureau des Assureurs	1,554 25	
Dépenses etc., moins intérêt	4,864 55	
		$ 43,124 23
Bénéfice net		$ 12,435 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	7,822 60
Actions de Banques et autres actions	56,721 05
Propriétés foncières	12,941 95
Billets garantis	8,594 98
Billets garantis par hypothèque	12,015 18
Effets à recevoir à courte échéance	8,108 19
Meubles de bureau et autres installations	2,879 13
Compte suspendu	1,711 40
En caisse	9,630 98
Total de l'actif	$122,525 44

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président,
JOHN WILSON, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 10 juillet 1877.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire

Nlle-Orléans, 10 juillet 1877.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le capital, payable sur DEMANDE; un autre dividende de CINQ pour cent en faveur de TOUS les assurés, sur le montant de leurs primes expirées de l'année finissant le 30 juin 1877, en outre de la réfaction (rebate) de 15 pour cent reçu par les dits assurés, sur le montant BRUT de leurs primes — dividende qui era payé à dater du 6 août 1877.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

juillet—1 m.

Etat de situation

—DU—

Louisiana National Bank,

A LA NLLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires du 22 juin 1877.

Prêts et escomptes	$1,515,610	
Surtiré	2,509	
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	333,500 00	
Autres actions, bons et hypothèques	153,096 62	
Dû par des agents de rachat et de réserves	1,052,119 05	
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	33,095 81	
Propriétés foncières	234,686 59	
Dépenses courantes et taxes payées	24,737 4	
Echangés pour le Clearing House	$125,348 65	
Billets d'autres banques nationales	14,547 00	
Petite monnaie, y compris les nickels	5,432 32	
Espèces—Or monnayé	43,214 13	
Argent monnayé	4,000 00	
Billets dits légal tender	481,396 00	674,738 1[illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat		15,000 00
Total		$4,034,134 08

PASSIF:

Capital payé	1,000,000 00
Surplus	200,000 00
Autres bénéfices non partagés	159,835 63
Billets de Banque Nationale non rachetés	300,000 00
Dépôts individuels	2,186,477 87
Certificats de dépôts payables sur demande	19,806 95
Dû à d'autres banques nationales	111,776 51
Dû à des banquiers et à des banques d'Etat	106,307 07
Total	$4,034,134 08

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, SS

Moi, A. LURIA, Caissier de la susdite banque, jure solennellement que le crois le susdit tableau exact.

A. LURIA, Caissier

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juillet 1877.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Exact—Attesté:
THOS. L. AIRBY,
A. M. BICHAM,
W. H. MATTHEWS, Directeurs

3 juillet—

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

164..........CANAL STREET..........16[4]

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year,—

On Fire Risks	$361,236	
On Marine Risks	24,473	
On River Risks	25,697	
Total Premiums		411,449
Less Unearned Premiums		118,115
Net Earned Premiums 31st May, 1877		$293,334 83
Losses paid:		
On Fire Risks	$117,367 9	
On Marine Risks	17,052 50	
On River Risks	3,596 77	
Taxes and expenses, less int'rst	23,893 38	
Reinsurances and return Premiums	16,194 03	183,314 66
Profit		$110,020 16
The Company have the following assets—		
Real Estate		$289,079 49
City Bonds		110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds		169,235 55
Notes secured by mortgage		214,042 06
Notes secured by pledge		42,207
Bills receivable		75,164
Premium in course of collection		49,057
Cash on hand		77,007
		1,026,344 23

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO,	E. TOBY,
B. Z. RELF,	D. FATJO,
HY. BEEBE,	P. FOURCHY,
M. W. SMITH,	J. J. FERNAN
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
	CHAS. LAFITTE.

8 juin

Association d'Assurances

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 103 rue du Canal.

SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 Janvier 1877.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le décembre 1876.

Primes sur les risques de feu	$328,940 09	
Primes sur les risques de mer	62,479 75	
Primes sur les risques de rivières	29,696 98	
Total des Primes		$421,116 77
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$107,972 05	
Primes remboursées	1,292 82	
		109,276
Primes nettes acquises		$311,84[illegible]
A ajouter:		
Intérêts	8,465 51	
Profits et pertes	6,074 09	
		14,561
		[illegible]
Pertes payées		
Sur les risques du feu	$ 87,741 74	
Sur les risques de mer	22,062 26	
Sur les risques de rivière	10,596 19	
Pertes en litige	4,145 24	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	63,465 82	
		188,012 44
Réassurances	15,066 2	
Réfaction (rebate)	26,2[illegible]	
Commissions d'agences	23,291	
Dépenses d'agences	4,506 01	
Taxes et licenses	7,557 55	
Dépenses de bureau	27,504 59	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, &c.	4,629 61	
		296,309 [illegible]
Bénéfice net		$ 32,086

ACTIF.

Dépôt au Germania National Bank	$ 47,587
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat	22,079
Entre les mains d'agents aux E. U. et en Europe	21,58
Certificats de dépôt et de dette du Ne Orleans National Banking Association $255,983 94, évalués à	33,397
Effets à recevoir pour primes	
Prêts sur hypothèques	128,924
Prêts sur nantissements	14,906
Effets à recevoir	17,212 63
Bons	53,212 68
Actions	26,127 9
Primes en voie de recouvrement	42,014 35
Propriétés foncières	74,886 5
Dû par divers	5,454 17
Bons des Etats-Unis	19,925 66
Total	$522,317

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$296,640 00	
Effets à payer	15,666 66	
Dividendes non réclamés	1,892 00	
Primes sur risques non expirés	102,575 05	
Pertes non réglées	61,611 18	
Dû à divers	3,517 95	
Fonds de réserve	18,4[illegible] 95	500,31
Surplus		$22,086 0

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans.

M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 15me jour de janvier 1877.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Publi

Le 15 janvier 1877, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende d'intérêt de DIX POUR CENT, pour l'année expirée le 31 décembre 187[6] sur le capital de $30 par actions.

M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

A J GOMILA,	PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM,	E M SCOTT,
J B CAMORS,	HENRY NORMAN,
I K SMALL,	WM A BELL,
J PLAISENT,	JOHN DYMOND,
L J WEBSTER,	M MUSSON.

17janv—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurances de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publiée conformément à la et à la charte:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1877:	
Primes d'incendie	$70,080 15
Primes de rivières	11,032[illegible]
Primes de mer	5,972 42
	$88,085 93
Moins primes rendues	721 95
	$87,363 98
Pertes payées pendant l'année:	
Pertes de feu	$32,129 62
Pertes de rivières	7,190 54
Pertes maritimes	8,375 49
	$48,795 75
Réassurances	7,507 84
Loyer	1,500 00
Taxes	910 00
Escompte (Rebate)	8,327 26
Dépenses, moins escompte et intérêt	10,796 62
Réservé pour risques non terminés	15,000 00
	$ 86,837 [illegible]
Actif de la Compagnie:	
Prêts garantis par nantissement	$9,[illegible]
Prêts garantis par hypothèque	18,360,0[illegible]
Billets à recevoir pour primes	5,999 38
Stock, bons et autres effets	144,071 74
Propriété foncière	11,957 30
Primes en voie de collection	18,407 06
Argent en caisse	5,634 96
	$214,[illegible] 70

L'état de situation ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et juré devant moi, ce 16me jour de mai 1877.

JAS. FAHEY, Notaire.

—Directeurs—

V. MAIGNAN,	H. GALLY,
A. BONNECAZE,	J. HAYLE,
E. SALOY,	A. R. BROUSSEAU,
H. LABASSE,	L. D. SARPY,
	A. CHIAPELLA.

16mai—4sem, 1f p sem

Hibernia National Bank.—Nlle-Orléans 17 juin 1876.—A un meeting du conseil des Directeurs tenu aujourd'hui, la démission de MM. Wm. Hart, John Henderson, P. Fourcade et E. A. Yorke ayant été offerts et acceptés, MM. John I. Adams, I. C. Morris, Andrew Stewart Adam Thomson ont été élus ... pour l'année courante.

M. Thos. Smith ayant également donné sa démission, M. I. C. Morris a été élu président à l'unanimité.

La direction est maintenant composée comme suit:

I. C. MORRIS,	JOHN I. ADAMS,
EMILE GAUCHE,	P. IRWIN,
ANDREW STEWART,	THOS. SMITH,
ADAM THOMSON,	JOHN G. RYAN.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET

Rates of subscription—Daily, per annum, twelve, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The Steamship NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commander,
will leave her wharf foot of Toulouse street
Thursday, Oct. 18 at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

Cabin Passage $50.
Steerage — 25.
Excursion tickets 80.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.

my 4—1y

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

Fire premiums	$188,068 51	
Marine premiums	29,315 95	
River premiums	81,924 35	
		$ 2[illegible]
Earned premiums less re-insurance and return premiums		2[illegible]
Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:		
Fire losses	$67,325 60	
Marine losses	7,285 41	
River losses	25,510 20	
		$100,121
Taxes, expenses, discount in lieu of participation &c.	$51,892 58	
Less rents, salvage savings, etc.	11766 72	
	$40,125 [illegible]	$14[illegible]
Gross profits		$ 87,978

Of which $56,567 25 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets.

The Company have the following assets—

Bills receivable	$68,64838	
Loans on Bond and Mortgage	55,942 32	
		$ 24,591 70
Loan on Call	$74,554 15	
Cash	63,846 71	
		$ 133,400 86
City Bonds		72,055 00
Bank and other Stocks		83,415 63
Real Estate		129,544 66
Premiums in Course of collection and Suspense Account		33,415 94
Total asset		$551,422 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.

W. R. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams	Fred'k Camerden.
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edw'd J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post,	John V. Moore,
Edw'd Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno. E. King,	Henry M. Preston,
	J. J. Irby.

26 mai—

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire premiums	$315,379	
Marine premiums	65,924 91	
River premiums	2,230 56	
Total amount of premiums		$429,534 59
Less unearned and return premiums		96,752 94
Net earned premiums		$332,781 65
Add interest and discount		24,647 27
		$356,429 [illegible]
Deduct—		
Fire losses	$69,452 74	
Marine losses	62,162 90	
River losses	24,746 80	
Net losses		156,362 44
Reinsurances	$18,527 03	
Rebate	46,452 18	
Board of Underwriters, general expenses, State and city taxes	52,620 39	
		117,599 65
		$304,272 09
Reserve for unsettled claims		25,000 00
		$329,272
Net profits for 1876		$29,156 98

ASSETS OF THE COMPANY

Valued at their cash market value

Real estate	$115,181 77
United States Bonds, City Railroad Company, city and J. and G. N. R. R. first mortgage, bank and insurance stocks	158,200 9
Bills receivable (premiums)	11,755 24
First mortgage notes and pledge notes	192,760 06
Cash in bank	86,975 39
Premiums in course of collection	47,253 95
Amounts due by insurance companies	8,207 22
	$574,418 63

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable Market value, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct, to the best of our knowledge and belief.

New Orleans, 12th January, 1877.

W. A. BELL,
H. GALLY,
E. MERILH,
A. SCHRIEBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January, A. D. 1877.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the first Monday of February next.

J. W. HINCKS, Secretary.

January 15, 1877

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Wm. Van Benthuysen,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schrieber,	J. Tuyes,

jany 19—

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.,

A la clôture des affaires du jeudi 22 mars 1877.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$ 792,341 11	
Actions, bons et hypothèques	225,104 08	
Propriétés foncières	52,000 0	
Caveaux des safe deposits	50,000 00	
Dépenses et taxes payées	8,230 00	
Dû par des banques et des banquiers éloignés	4,740 73	
Change américain	64,888 93	
Echange pour le Clearing House	$51,694 33	
Or	11,154 53	
Papier-monnaie	152,111 50	214,960 32
		1,411,045 05

PASSIF.

Capital nouveau	$250,000	
do ancien	150,000	300,000 00
Surplus		10,000 00
D'autres bénéfices non-partagés		32,343 30
Dû à des banques et des banquiers éloignés		37,304
Dépôts individuels (département des billets payables sur demande)	445,393	
do (département des épargnes)	564,230	
Certificats dits time certificates		
...		1,411,045 5

J. certifie que le tableau qui précède est exact.

J. S. WALTON, Caissier

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL

—DU—

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)

Pour l'année expirée le 14 juin 1876.

En caisse le 10 juin 1875			$2,779 11
Reçu dans l'année, pour quotité			1,704
" " " pour initiations			15
" " " pour intérêts sur les dépôts			123 1
			$4,6[illegible]
—Déboursements dans la même période—			
Secours aux malades	$ 211		
Salaire du portier	31 50		
Frais d'impression	43		
Commission du percepteur	159		
Comptes de gaz, &c.			
A la mort de deux des membres dont un est mort avant notre dernier rapport annuel	$509 67		
Et un depuis	557 53	1,187	1,71[illegible]
En caisse actuellement			$2,8[illegible]
Nous avons perçu, depuis notre organisation (en juin 1872) pour quotités, initiations, intérêts sur les dépôts		$10,418 38	
Et avons payé pour loyer de la salle, la première année	$649		
Pour le mobilier	258 65		
S" impressions, commissions, salaire de portier, &c. &c.	926 90		
	1,925 65	10,418 38	2,586 [illegible]
Payé pour secours aux malades	788		
Payé à la mort de membres	4,559 20	7,532 78	
			$2,895 58
Nombre de membres actifs inscrits sur la liste le 10 juin 1875			64
Admis depuis lors			1
			67 membres
Démissionnaires		5	
Morts			
Expulsé		1	7
Actuellement sur la liste			58 membres

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président.
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier.
EUGENE F. GARCIA,
P. O. KORNBECK,
L. SERE,
PAUL BLANC,
J. R. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. E. FORSTALL,
I. CUCULLU.

Conseil d'administration.

15juin—1f

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

Conformément aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, la 4e de sa quatrième année fiscale.

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		21,781 7[illegible]
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		5,344
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$4,449	
Acompte billets payés avant l'échéance	[illegible] 71	
Montant des dépenses non converties l'année dernière		6
Bénéfice net		
		27,127 85	27,127
L'actif:		
Billets ables, mensuellement garanti par entière hypothèque et privilège de vendeur		$94,[illegible]
Propriétés foncières		9,450 73
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,[illegible] 41	
Currency des Etats-Unis	144 26	1,418 67
Effets à recevoir		7 160 13
Divers débiteurs		590 77
Installations		1,000 00
Intérêt courant		264 35
		133,17[illegible]
Actions payées en plein		72,150 00
Actions payées en partie		5,792 55
Scrip		6,236 90
Dividende No 1 non-réclamé		127 22
Effets à payer		400 00
Divers créanciers		402 75
Surplus de l'actif	14,478	156,171

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 11 ... A. D. 1876.

G. LEGARDEUR, ...

22 oct—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. ELMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$131,128 71
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$64,647 98	
Réassurances, retaxations (rebate), dépenses, etc.		
		136,801
		253,110 1
Total de l'Actif		$704,[illegible]

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz,	Louis Schneider
A. Elmer Bader, Jac. Keller,	W. B. Schmidt,
K. A. Baumgarten, Th. Lilienthal,	R. Sieg,
...	B. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, F. Hicks,	S. I. Nastis,
J. N. Schwartz, Chas. Engsfeld,	H. Pfahlmann,
Louis Schwarz, M. Frank,	F. Rickert
X. Weissenbach, H. K. Gegreve,	F. Roder,
E. Wildermann	10 oct—

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE......$500,000.

XTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.

Montant net des primes expirées, escompte et intérêt		$ 407,958 80
Pertes, dépenses, taxes, etc.	$ 277,207 94	
Réserve, $10,000 et dividende sur le capital 10 pour cent	59,547 47	$336,755 41
Bénéfice net		$ 71,203 39
Actif de la Compagnie, évalué à ce qu'il rapporterait sur le marché, au comptant, Actions, Bons, prêts, effets à recevoir		$398,590 75
En caisse et primes en devoie recouvrement		186,695 46
		$585,28[illegible] 21

Dividende payé sur les actions, dix pour cent par an et, sur les polices participantes, vingt pour cent payables comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Toutes les pertes sont réglées sans retard, à des conditions libérales, aux bureaux de la Compagnie No 53 de la rue du Camp

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	D. A. CHAFFRAIX
R. BISCOE,	J. D. HARRIS,
A. BALDWIN,	L. ALOUS,
CHAS MACREADY,	SCOTT MCGEHEE,
W. E. SEYMOUR,	GEO. JONAS,
JESSE S. FLOWER,	D. FATJO,
J. WEIS,	T. L. AIREY,
R. W. TAYLOR,	R. E. CRAIG,
O. MORIS.	SAM'L L. BOYD,

Société d'assistance mutuelle des garçons restaurateurs, incorporée le 2 octobre 1873

Rapport du Comité d'Administration et des Finances, approuvé à la séance du 7 mars:

Après déduction des dépenses jusqu'à ce jour:

En caisse	$226 10
En banque	589 05
Reconnaissances:	
Un billet dû à la Société	$34 00
	20 00
Quotités dues jusqu'au 1er avril	56 00
Propriété du tombeau et immeubles	650 00	$660 00
Total	$1,735 15

Etat actuel de la Société:—Membres actifs, 20—Membres honoraires, 24—Rayés 10—Décédés 3.

Officiers pour l'an 1877.

Président—PAUL ROQUES.
Vice-Président—M. PIZZINI.
Secrétaire—ERNEST DOMERGUE.
Assistant-secrétaire—LEON PETIT.
Trésorier—M. VANDERKEN.

Par ordre du Président,
ERNEST DOMERGUE, Secrétaire.

A une séance extraordinaire, la motion a été faite et adoptée à l'unanimité pour admettre les BARKEEPERS qui désirent s'adjoindre à la Société en se conformant à la constitution et aux règlements. Une autre motion a été adoptée fixant à cinq piastres le contingent à payer pour l'admission. MM. les garçons restaurateurs et barkeepers sont invités à faire leur demande pour admission.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Président ...
25 mars—3